

Table ronde « Réconciliation : l'ADN de l'Europe »

Extrait de l'éditorial de présentation du programme 2018-2019 de DECERE : « La Communauté européenne repose sur la valeur, peu banale, de la réconciliation, qui s'exprime par la main tendue, l'acceptation de l'altérité, l'édification d'un projet commun. C'est la fraternité entre les peuples opposée à la violence entre les nations. » Constatant que dans la période post-seconde guerre mondiale, ce processus de réconciliation vécu en Europe fut unique dans le monde, s'est alors posée la question de cette singularité. Est-ce spécifique, intrinsèque à l'Europe ; fait-il partie de son ADN ?

Le 13 octobre 2018, une journée de réflexion sur cette thématique de la réconciliation, du pardon, fut organisée en partenariat avec les Amis du Mémorial Alsace-Moselle, Chemins d'Europe, le Mont Sainte-Odile et DECERE.

La matinée fut consacrée à la visite du Mémorial Alsace-Moselle, Chemins d'Europe (<http://www.memorial-alsace-moselle.com>) sous la très intéressante conduite de Marcel Spisser, Président des Amis du Mémorial Alsace-Moselle, Chemins d'Europe. Un long parcours retraçant les horreurs de la guerre (1939-1945) vécues par les Alsaciens Mosellans débouche sur la construction de l'Europe pacifiée.

Au Mont Sainte-Odile, dans l'après-midi, une table ronde réunissait :

- **Joseph Daul**, ancien député européen, Président du Parti Populaire Européen (PPE)
- **Pr. Akiyoshi Nishiyama**, Professeur d'histoire à l'Université de Tokyo
- **Pr. Sylvain Schirmann**, Professeur d'histoire des relations internationales contemporaines à l'Université de Strasbourg, ancien directeur de l'IEP de Strasbourg, Président du comité scientifique de la Maison de Robert Schuman
- **Pr. Étienne François**, Professeur émérite d'histoire à l'Université Paris 1 et à l'Université libre de Berlin
- **Marcel Spisser**, Président des Amis du Mémorial Alsace-Moselle, Chemins d'Europe.



De gauche à droite, Akiyoshi Nishiyama, Joseph Daul, Sylvain Schirmann, Étienne François, Marcel Spisser.

Introduction de M. Joseph Daul, Président du Parti Populaire Européen (PPE).

Le thème de cette table ronde traite de la réconciliation entre européens et notamment entre Français et Allemands. Soixante-treize ans après la fin de la seconde guerre mondiale, cette réconciliation nous paraît tout à fait naturelle. Nous n'y pensons plus, nous vivons dans cette réalité où l'amitié et la coopération ont remplacé la haine.

C'est formidable qu'un universitaire japonais, professeur d'histoire, se soit d'abord étonné puis ait étudié comment les européens ont su se réconcilier et construire l'Europe. Il nous fait réfléchir à une valeur que nous vivons de façon plus ou moins inconsciente en toute indifférence. Mais rien n'est gagné ; je suis très pessimiste avec ce qui se passe à côté de chez nous, dans les Balkans ; nous pourrions très rapidement revivre ce que nous avons vécu en 1939-1945.

L'Europe d'aujourd'hui, c'est la paix, c'est la libre circulation dans un espace de sécurité et de coopération active, c'est une monnaie unique, c'est un espace de croissance économique, c'est la protection des citoyens dans les domaines de la consommation, du traitement des données, du climat... L'Europe est notre cadre de vie, elle est devenue habituelle, certainement trop habituelle. Nous ne devons pas rester indifférent aux valeurs qui fondent la construction européenne pour deux raisons principales.

La première. Il ne faut jamais prendre ces valeurs pour des acquis définitifs. Les démons de la division sont toujours à l'œuvre ; ils ne dorment jamais. Nous le voyons actuellement à travers les informations qui nous viennent de Turquie, de Russie.... La plupart d'entre nous n'ont pas conscience des forces actives dans la déconstruction de ce que nous avons construit pendant plus de soixante-dix ans. Ce que nous vivons, malgré d'inévitables frictions, est formidable et il faut continuer d'y travailler tous les jours. Je crois profondément que la réconciliation n'est pas un état mais une démarche volontariste et c'est grâce à cette volonté que nous avons la paix entre nous.

La seconde raison est que nous devons promouvoir ces valeurs ailleurs dans le monde. Croire que la force résoudra les problèmes entre les peuples est une tromperie. Il y a cent ans, à la fin de la première guerre mondiale, nous avons cru qu'un traité de paix, dictant aux vaincus les conditions des vainqueurs, allait pacifier durablement notre continent. Nous ne nous sommes pas réconciliés, nous avons eu la seconde guerre mondiale. Seuls le dialogue entre les nations, la collaboration multilatérale et surtout le respect de chaque peuple peuvent conduire à une paix durable. Le Mémorial d'Alsace-Moselle traduit très clairement cette réalité et ces exigences. J'ai beaucoup travaillé à l'agrandissement de ce mémorial avec l'ouverture sur l'Europe. L'image de l'Europe qu'on y montre n'est pas celle d'un aboutissement. L'Europe est à créer de façon permanente sans oublier les leçons du passé. Cet avenir, nous le créerons ensemble en restant vigilants sur le respect de nos valeurs et surtout en restant combattifs pour en assurer la promotion.

DECERE a choisi d'organiser cette table ronde au Mont Sainte-Odile, ce haut lieu de la spiritualité qui rayonne sur la vallée du Rhin, théâtre de tant d'atrocités passées. (Permettez-moi une petite seconde de politique ! Nous avons toujours fait le choix de lancer toutes les réflexions du PPE ici, au Mont Sainte-Odile. Et cela ne nous a pas trop mal réussi.) C'est un choix judicieux car la réconciliation et le dialogue ne vont pas sans une certaine élévation l'âme pour conjurer en nous et dans l'âme des peuples, les pesanteurs qui nous entraînent à l'égoïsme et à la volonté de domination.

Le Professeur Akiyoshi Nishiyama revient sur l'histoire de cette période post-seconde guerre mondiale en Europe et en Asie pour nous montrer pourquoi ce processus européen de réconciliation n'a pas trouvé d'équivalent en Asie.

Extraits de sa conférence.

Permettez-moi tout d'abord quelques mots de présentation. J'ai commencé ma carrière universitaire au Japon avec un doctorat sur l'histoire de l'Alsace-Lorraine. [...] Pour les Japonais d'un certain âge et jusqu'à ma génération de cinquantenaires, l'Alsace est connue grâce à la pièce d'Alphonse Daudet « La dernière classe », que nous avons lue à l'école primaire. Partant de l'histoire allemande, je voulais savoir comment les choses avaient changé après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, en centrant ma recherche sur la politique scolaire.

Grâce à une bourse du "Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD)", je suis arrivé en Allemagne à l'Université de la Sarre en été 1995. Pourquoi Sarrebruck ? J'avais plus de chance d'obtenir une bourse en Allemagne qu'en France à cause de mon français déplorable. De plus, il existait un projet de recherche très attractif sur l'histoire transfrontalière, piloté par l'espace Saar-Lor-Lux. Mais pour pouvoir travailler sérieusement sur les archives d'Alsace et de Lorraine, j'ai déménagé à Kehl au début de l'année 1996. Je ne pouvais pas habiter à Strasbourg, car le DAAD exigeait que ses boursiers résident en Allemagne. Je suis donc resté à Strasbourg-Kehl jusqu'à l'automne 1997, en traversant quotidiennement, et presque sans contrôle, la frontière franco-allemande par le pont de l'Europe. Depuis cette époque, trois nouveaux ponts et passerelle relient Strasbourg à l'Allemagne, ce qui me semble bien symboliser l'augmentation de l'intensité des échanges entre les deux pays.

[...] Un autre symbole de l'amitié franco-allemande est le livre d'histoire franco-allemande, proposé par le Parlement franco-allemand des Jeunes à l'occasion du quarantième anniversaire du Traité de l'Élysée et publié en trois volumes de 2006 à 2011. C'est précisément grâce à ce projet de livre scolaire que j'ai fait la connaissance de mes deux amis Marcel Spisser et Étienne François. [...] Ce manuel a précisément trouvé un écho très fort en tant que projet politique-phare en Asie de l'Est, où l'histoire et ses manuels scolaires unissent moins qu'ils ne divisent. Le premier volume de cet ouvrage a été traduit en japonais en 2008 et le second en 2011. Ce fut aussi le cas pour le premier volume en Corée du Sud. Ce qui m'intéresse avant tout du point de vue didactique, c'est qu'on y propose des perspectives plurielles qui permettent et thématisent des interprétations différentes concernant les événements historiques. Même si ces manuels binationaux n'ont pas remporté le succès commercial espéré, j'espère que cette méthode sera retenue à l'avenir dans les livres d'histoire de chaque pays.

[...] Ayant travaillé sur l'histoire de cette région, je m'intéresse aussi au Mémorial d'Alsace-Moselle depuis sa construction en 2005. Je l'ai visité plusieurs fois, et j'y ai emmené mes étudiants et collègues. Le projet du Mémorial a été engagé précisément à l'époque où je séjournais en Alsace en 1996 et 1997 [...] et il m'a été possible de mieux comprendre ou du moins comprendre autrement qu'à Berlin ou à Paris, à plus forte raison qu'au Japon, que la transformation de l'« ennemi héréditaire » en « ami héréditaire » ne s'est pas faite si facilement, ni sans frictions, et combien le chemin de l'entente et de la réconciliation a comporté de tensions et de moments difficiles.

On m'a demandé de commenter la situation relative à la réconciliation en Asie de l'Est après 1945 dont on peut dire qu'elle est toujours en suspens. Je m'efforcerai de m'en acquitter en relevant quatre aspects qui me paraissent caractéristiques pour l'Asie de l'Est, par comparaison avec l'Europe, ou plutôt avec l'Allemagne et la France : premièrement, l'imbrication du national et du colonial ; deuxièmement, la constellation de la Guerre froide ; troisièmement, l'Asie en tant que concept d'espace. Je m'attacherai ensuite à la situation actuelle qui peut s'entendre comme la globalisation du conflit régional des mémoires.

L'imbrication du national et du colonial

Ce qui distingue historiquement la situation de l'Asie de l'Est de celle de l'Europe de l'Ouest, c'est qu'il ne s'agit pas seulement d'États nationaux ou de nationalismes, mais également et principalement de domination coloniale. Taïwan est devenue une colonie japonaise après la première guerre sino-japonaise de 1894/95, l'état impérial coréen est d'abord devenu un protectorat japonais après la guerre russo-japonaise de 1904/1905, puis en 1910 une colonie. En Chine également le Japon a marché sur les traces des grandes puissances européennes par l'élargissement de ses concessions, qui conduisit finalement en 1932 à la création du Mandchou-kuo, puis à la seconde guerre sino-japonaise dès 1937.

Dans ce contexte je voudrais mentionner qu'en 1911, soit un an après l'annexion, le gouvernement général en Corée a chargé un historien japonais de rédiger un rapport sur la situation de l'enseignement dans les territoires frontaliers de l'Empire allemand ; cet historien qui, cent ans avant moi, avait été formé dans la même université de Tokyo et dans le même Institut d'Histoire, s'est rendu à cet effet à Strasbourg ainsi que dans les provinces de la Prusse orientale. Bien que le gouvernement allemand ne l'eût pas autorisé à visiter des écoles, il rassembla sur place la documentation adéquate dont il se servit pour écrire son rapport. Dans ce dernier, il décrit de façon détaillée l'enseignement bilingue pratiqué dans la vallée de la Bruche et les débats intellectuels suscités autour de l'identité alsacienne, « das Elsässertum ».

Ce n'était pas la première fois que le Japon s'intéressait à l'Alsace-Lorraine. Déjà, lors de l'annexion de Taïwan en 1895, on considérait l'Alsace-Lorraine et l'Algérie comme des modèles potentiels dans la perspective du « prolongement de la Métropole », bien que cette option ne fût finalement pas retenue. Il est intéressant de noter qu'à la veille de la première guerre mondiale, le gouvernement général de Taïwan s'est tourné vers les colonies d'outre-mer des grandes puissances européennes, principalement de l'Empire allemand ; le gouvernement de la Corée s'est également intéressé aux territoires frontaliers sur le continent européen dans lesquels se manifestaient des conflits nationalistes et ethniques. L'Alsace-Lorraine en constituait un exemple, les provinces de la Prusse orientale plus encore avec la présence du nationalisme polonais. En 1924, dans une publication du gouverneur général de Corée portant sur la politique polonaise de la Prusse, on peut lire : « Entre les relations de la Pologne vis-à-vis de la Prusse et celles des Coréens vis-à-vis de la métropole japonaise, il existe des similitudes, mais il faut néanmoins dire que les relations nippon-coréennes sont plus étroites et plus paisibles ». Parmi les onze points cités dans la rubrique des caractéristiques communes ou des similitudes, on trouve également des remarques de ce type : « Le peuple dominant et le peuple dominé sont tous les deux civilisés, mais à l'époque de l'annexion le peuple dominant était socialement et culturellement supérieur au peuple dominé », ou encore : « Du fait que le territoire était frontalier avec la métropole, on ne l'a pas considéré comme une colonie au sens général, mais comme une partie de la métropole », et en même temps « ce territoire se trouve à l'avant-poste de la défense du pays. »

En dépit de ces propos de circonstance qui visaient à distinguer le Japon - puissance asiatique - des puissances coloniales occidentales, Taïwan et la Corée sont restés des colonies jusqu'à la fin de la domination japonaise. Les deux territoires n'avaient aucune autonomie, ils n'étaient pas représentés au Parlement à Tokyo. Alors que la guerre se poursuivait depuis 1937, de plus en plus d'habitants furent mobilisés, également comme travailleurs en service obligatoire. Une histoire coloniale de cette nature fournit certainement des préalables différents pour une relecture transnationale du passé.

L'historien japonais qui avait rédigé le rapport évoqué précédemment est revenu en Alsace à l'automne 1922. Dans son récit de voyage, il raconte comment le retour de l'Alsace à la France avait modifié l'aspect urbain de Strasbourg avec des noms de rues, de places et d'enseignes de magasins en français. Il fit également une excursion dans les Vosges et s'arrêta dans ce couvent du Mont Sainte-Odile. Il y rencontra une chorale locale et, s'entretenant avec les membres de cette chorale dans une atmosphère conviviale, il

demanda pourquoi ils portaient encore l'insigne allemande sur la poitrine mais ne chantaient que des chants français. Il en conclut que la région frontalière Alsace-Lorraine avait un destin tragique.

La constellation de la Guerre froide

Bien entendu, les préalables que constituent des circonstances historiques différentes ne peuvent pas tout expliquer. On devrait aussi plutôt prendre en considération la manière dont on a interprété le passé et dont on en garde la mémoire.

Après la seconde guerre mondiale en Asie comme en Europe a régné la guerre froide. Mais en Asie elle fut souvent chaude : il y eut la guerre civile en Chine, la guerre de Corée et la guerre du Vietnam. À la suite des deux premières s'instaura en Asie de l'Est la constellation régionale de la guerre froide, qui a perduré jusqu'à présent. On n'a pas partagé le pays du vaincu de la seconde guerre mondiale, le Japon, mais celui des vainqueurs, à savoir la Chine et la Corée libérée du Japon. Le partage territorial du côté de ceux qui avaient été autrefois agressés et colonisés a renforcé la tentation de ces états nés de la partition de chercher leur justification historique dans l'hostilité à l'impérialisme et au nationalisme japonais. Ce parti pris anti-japonais dans la politique et la société de ces pays est sujet à fluctuation, mais en cas de difficultés intérieures il est souvent instrumentalisé. Dans ce contexte, Taïwan qui est isolé du fait de sa politique extérieure constitue une exception ; de plus, le souvenir de la domination coloniale japonaise a été, dans une certaine mesure, occulté par celui de la répression infligée aux anciens Taïwanais par le parti national venu se réfugier depuis le continent.

Le Japon qui n'a pas connu de partition était fortement attaché aux États-Unis pour sa sécurité. Bien que ces derniers eussent lancé leurs bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, on ne vit pas se manifester un fort ressentiment contre eux, à l'exception d'organisation de gauche ; mais cela a permis aux Japonais de se considérer comme des victimes de guerre. Dans les pays asiatiques voisins ; Hiroshima ne suscita guère de réaction, ou fut plutôt perçu positivement parce que les bombes atomiques accélèrent la défaite du Japon de façon décisive et délivraient ainsi de l'agression japonaise. En revanche, pour l'Europe ; Hiroshima symbolisa d'emblée l'horreur de la guerre atomique.

Dans le contexte de sa politique extérieure liée aux États-Unis, la politique japonaise se caractérisa par sa stabilité conservatrice. Le PLD (Parti libéral-démocrate), parti conservateur libéral, resta au pouvoir jusqu'en 1993, puis pour de courtes périodes, de 1993 à 1994, et du côté de l'opposition de 2009 à 2012. À mon sens, cette stabilité a réduit la dynamique et les marges de manœuvre de la politique extérieure japonaise par rapport à celles de l'Allemagne de l'Ouest. En Allemagne, la coalition sociale-libérale sous Willy Brandt, grâce à sa « Ostpolitik », a fait avancer l'entente par-delà le Rideau de fer, principalement avec la Pologne, en créant une commission germano-polonaise pour les manuels scolaires. Il est vrai que les années 1970 furent aussi pour le Japon une période de détente : en 1972 peu de temps après la visite du président Nixon en Chine, fut rédigée une déclaration commune sino-japonaise sur la base de laquelle on a abouti à la signature d'un traité de paix en 1978. Il y est fait état du repentir et de la responsabilité du Japon pour le dommage infligé au peuple chinois pendant la guerre. Alors qu'avec la Corée du Nord la réparation matérielle n'est toujours pas réglée aujourd'hui, elle l'a été avec la Corée du Sud dans le cadre du traité fondamental de 1965. Il reste toutefois un sujet de contestation, si on considère que ce traité a rendu caduque le droit à revendiquer des indemnités individuelles pour les travailleurs et les prostituées de force.

Après la normalisation des relations diplomatiques, l'expression du repentir et de la responsabilité du Japon a été reformulée de façon répétée lors de visites d'État ; mais des déclarations apologétiques de politiciens du parti de droite PLD ont fait douter de la sincérité du comportement du gouvernement japonais. Ce scepticisme a atteint son apogée, lors de la visite en 1985 du Premier ministre Nakasone au sanctuaire Yasukuni (sanctuaire shinto dédié aux personnes mortes au combat en servant l'empereur du Japon au cours des différents conflits de 1867 à 1951), qui avait accueilli, en tant que morts pour

la patrie, les dépouilles de condamnés à mort par le Tribunal de Tokyo en 1947. Cette visite fut au Japon, comme en Asie de l'Est, l'objet de très vives controverses. Et cela précisément au moment où l'image de l'Allemagne faisant son autocritique par le discours de président de la République fédérale Richard Weiszäcker est découverte au Japon et utilisée comme l'exemple qui contraste avec l'absence de la « Vergangenheitsbewältigung » de la part du Japon, qui n'assume pas son passé.

La stabilité conservatrice de la politique japonaise a également accentué le contraste entre le gouvernement et le syndicat des enseignants. Ce dernier était très représenté dans les sciences historiques où le courant marxiste avait gagné de l'influence après la seconde guerre mondiale, de sorte que l'approche critique de l'histoire nationale - comme l'historien allemand Sebastian Conrad le souligne - a commencé plus tôt au Japon qu'en Allemagne. Cependant dans cette situation conflictuelle, le manuel d'histoire qui avait été rédigé par ce cercle ne fut pas autorisé en raison d'une « présentation trop négative des faits » ; le procès intenté devant la justice pour ce refus a duré 33 ans (1963-1996), il est même mentionné dans le livre des records de Guinness comme le procès le plus long. Le corps enseignant n'a donc pas été reconnu au Japon comme un partenaire officiel de la politique de l'éducation, à la grande différence de l'Allemagne où les initiatives de la société civile participent aux dialogues transnationaux et à l'organisation des échanges entre les jeunes. Ce fossé existe au Japon comme par le passé ; les dialogues, s'ils existent, sont menés séparément du côté de l'État et du côté de la société civile, de sorte qu'il est difficile de les développer et de les faire aboutir. Par ailleurs, les réseaux transnationaux non étatiques que possèdent les églises chrétiennes en Europe et qui ont joué un rôle important dans le processus de la réconciliation sont peu développés en Asie.

Les problèmes territoriaux constituent un autre obstacle de taille pour les rapprochements.

Après la seconde guerre mondiale, les conflits de territoires avaient pratiquement disparu entre l'Allemagne et la France, entre l'Allemagne et la Pologne avec la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse par le gouvernement allemand, reconnaissance confirmée après la chute du Mur. Il en est autrement en Asie de l'Est, même si le conflit russo-chinois à propos de la frontière de la région du fleuve Ussuri (un affluent de l'Amour) a été réglé pacifiquement en 2004. Le Japon a de tels problèmes avec la Corée du Sud (Dogdo/Takeshima), avec la Chine (Diayuta/Senkaku) et avec la Russie (les îles Kouriles). Ces territoires, à l'exception des îles Kouriles dont la population est en voie de disparition, n'ont pas vécu l'exil ou le déplacement des habitants comme en Allemagne, et les autres îles sont même inhabitées. Néanmoins les nationalismes territoriaux jouent un rôle important dans les sociétés des pays concernés, où ils sont liés à la présence présumée de ressources sous la mer et à la politique sécuritaire. Par exemple le cas de Dogdo/Takeshima qui est de facto une possession coréenne revendiquée par le Japon. [...] J'ai assisté l'an dernier dans le train qui va de la gare centrale de Séoul à l'aéroport à la projection d'un vidéoclip (sous-titré en anglais) censé « éclairer » le problème de Dogdo. Les problèmes territoriaux sont donc subsumés sous l'angle la figure symbolique qui montre que le droit est « de notre côté ». L'entente est ainsi rendue plus difficile. Bien que l'Europe ait connu de tels problèmes et en connaisse encore, ils n'ont pas pesé fondamentalement sur les relations entre les pays (Gibraltar pour la Grande-Bretagne, la question de la forêt du Mundat entre la France et l'Allemagne qui ne fut réglée que dans les années 1980).

Le concept d'« Asie » par rapport à celui d'« Europe »

La réconciliation franco-allemande est incontestablement allée de pair avec l'intégration européenne. C'est en institutionnalisant l'Europe qu'on a voulu effacer les antagonismes franco-allemands. Peut-on trouver des aspects similaires en Asie ?

L'étymologie du mot Asie n'est pas élucidée clairement. On sait que les Grecs et les Romains employèrent ce mot pour désigner les territoires et les populations situés à l'Est de la Méditerranée (Asia minor et Asia major) sans prendre en compte l'Inde, la Chine et le Japon. Bien que par la suite le concept fût élargi en direction de l'Est, l'«Asie» resta

longtemps une appellation étrangère. Ce n'est qu'au milieu du XIX^{ème} siècle, lorsque sous la pression de l'Europe l'organisation étatique de l'Asie sous hégémonie chinoise commença à éclater, que le concept se répandit aussi en Asie. Au tournant du XX^{ème} siècle apparut le « panasiatisme » qui se définissait comme hostile à la conquête européenne, à savoir que les peuples asiatiques devaient s'unir pour se défendre contre les puissances colonialistes européennes. Parmi les protagonistes panasiatiques se trouvaient aussi bien des Japonais que des Chinois, des Coréens ou des Indiens. Lorsqu'on tenta de définir les valeurs asiatiques, l'Europe servit de contre-exemple : l'Asie pacifique contre l'Europe militariste, l'Asie aimant l'ordre contre l'Europe individualiste, etc...

Ce discours n'est pas sans rappeler le nationalisme allemand qui a opposé la culture allemande à la civilisation occidentale. Mais tandis que l'idée de la nation allemande supposait une unité linguistique et culturelle, l'espace asiatique était trop immense pour postuler, au-delà du front anti-européen, une unité linguistique allant de la Turquie jusqu'au Japon. Même réduit à l'Asie de l'Est, où historiquement la culture chinoise a exercé une grande influence, la politique du pouvoir et le nationalisme de certains états ont empêché un engagement solidaire. Le Japon en fournit un exemple-type. Au cours de la modernisation du pays et des succès militaires engrangés, on vit grandir chez les Japonais la fierté d'être précisément japonais et le fait qu'ils se considèrent de plus en plus comme les guides des peuples opprimés d'Asie. À cette fierté était aussi associé un sentiment de supériorité qui les faisaient regarder de haut les Chinois et les Coréens considérés comme des peuples incapables de se réformer. À ce titre le slogan de l'érudit Yukuchi Fukuzawa : « Loin de l'Asie, rejoignons l'Europe » est parlant. Ces sentiments de fierté et de supériorité trouvèrent leur apogée dans le concept de la « sphère de prospérité de la grande Asie de l'Est » pendant la seconde guerre mondiale.

Après 1945 l'Asie de l'Est resta surtout un concept spatial stratégique. Le traité de paix sino-japonais de 1978 contient une clause « antihégémonique » proposée par la Chine, controversée par ailleurs, qui stipule que les deux états ne laisseront s'imposer aucune puissance hégémonique en Asie de l'Est. Par la suite l'alliance du Japon avec les États-Unis pour sa politique sécuritaire ainsi que le miracle économique japonais ont plutôt contribué à distinguer le Japon des autres pays et peuples de l'Asie de l'Est. Dans les années 1999 et au début du XXI^{ème} siècle, s'inspirant de l'Union européenne, on a parlé d'une « Communauté de l'Asie de l'Est » et on créa des forums comme l'ASEAN Plus Trois (Association des nations de l'Asie du Sud-Est + la Chine, le Japon et la Corée du Sud) et une rencontre au sommet de l'Asie de l'Est, mais les conflits politiques entravent parfois aussi leur développement. On ne peut pas (encore) parler d'une identité de l'Asie de l'Est. L'Asie de l'Est reste dépourvue d'Asiatiques de l'Est.

Globalisation du conflit régional des mémoires.

Je suis conscient d'avoir dressé un tableau très pessimiste de l'Asie de l'Est ; j'ai essentiellement insisté sur les difficultés historiques et structurelles que rencontre la réconciliation en Asie de l'Est. Il y a toutefois des initiatives qui vont dans ce sens. Un bon exemple serait le projet du manuel scolaire corédigé par la Corée, la Chine et le Japon (« L'histoire nous ouvre l'avenir ») qui a été publié en 2004, par conséquent avant le manuel franco-allemand. On y présente pour la première fois de manière parallèle les souffrances de chacun des peuples. En 2012, ce projet a connu un prolongement sous la forme d'un résumé de l'histoire moderne et contemporaine de l'Asie de l'Est, qui thématise dans une perspective plurielle non seulement l'histoire politique mais aussi culturelle et sociale ainsi que les cultures mémorielles. En dépit de la valeur indéniable de l'ouvrage dans le contexte nationaliste, il ne rencontre pas l'attention qu'il mérite car il y a l'aspect financier ; il faut en effet seulement compter sur la générosité des membres.

Parallèlement dans les années 2000, on a mis en place des commissions d'historiens sino-japonaise et sud-coréenne-japonaise. Mais des deux côtés les rapports finaux furent dépréciés en raison de leurs interprétations divergentes. Les travaux furent arrêtés sans qu'on poursuive le dialogue sur différents points sensibles, comme on le fait en Allemagne

avec la France, la Pologne, la République tchèque ou Israël.

Lors d'un sondage nippon-coréen de 2010 à l'occasion du centième anniversaire de l'annexion, on a posé la question suivante : « À quelle personnalité de l'autre pays pensez-vous ? ». Du côté japonais furent citées beaucoup de chanteuses, de sportives, d'actrices actuelles, alors que du côté coréen des personnages historiques du temps de la colonisation ou remontant à l'invasion du XVIème siècle remportaient les suffrages. Une telle asymétrie dans la perception réciproque est aussi un fait générationnel. Mais ce serait naïf d'imaginer que les choses vont s'améliorer ou se pacifier avec la disparition des témoins directs. Ces derniers temps il est significatif que chaque pays cherche à constituer son propre récit national avec un ensemble qui fait consensus à partir de l'héritage culturel ou documentaire mondial. Cela peut réussir ou échouer, car les massacres de Nankin, les prostituées de force, la modernisation du Meiji, et même les aviateurs kamikazes font aussi partie de cet ensemble et ces réalités ont toujours suscité la polémique.

Afin de surmonter ce type d'instrumentalisation, il faut d'une part continuer à développer le dialogue entre historiens. À l'université où nous n'avons aucun programme imposé mais où 60% d'une classe d'âge fait des études au Japon (et davantage encore en Corée du Sud), nous pourrions pratiquer un enseignement qui diversifie les perspectives. Mais par ailleurs, pour être honnête, on a actuellement l'impression que les dialogues conduisent à une impasse. Peut-être faudrait-il emprunter un détour pour trouver une issue. On devrait tout d'abord favoriser les échanges entre jeunes, pour que les adolescents se familiarisent avec la culture et la mentalité de nos voisins. En juin dernier, j'ai invité à témoigner une journaliste japonaise qui a été, pendant six ans, correspondante à Séoul de l'un des plus grands journaux japonais. Elle disait qu'après avoir rendu compte quotidiennement des conflits liés à l'histoire entre la Corée et le Japon, elle trouverait important que l'on comprenne bien les réactions émotionnelles des Coréens qui sont très différentes de celles des Japonais. Par exemple, dans la vie quotidienne quelle attitude d'excuse ou de pardon serait-elle susceptible d'être acceptée ? Nous en savons peu ou nous interprétons mal. On ne peut ni exporter ni importer la réconciliation ; on pourrait du moins en utiliser des éléments séparément. C'est pourquoi je pense que la réconciliation franco-allemande nous fournit un modèle encourageant.

Le Professeur Sylvain Schirmann revient sur les différentes strates du processus de pacification et de réconciliation en Europe. Ne le faisons pas débiter en 1945 !

Le processus de pacification et de réconciliation en Europe ne commence pas avec Robert Schuman en 1950 ; il y a des strates de tentatives de réconciliation bien antérieures en Europe. Au lendemain des guerres révolutionnaires et napoléoniennes, le comte de Saint-Simon propose une réconciliation franco-britannique... Au cours du XIXème siècle un certain nombre d'intellectuels, de politiques, d'acteurs économiques se sont battus pour lancer des tentatives de pacification et de réconciliation. Si on veut comprendre le processus de réconciliation après 1945, ne le faisons pas débiter en 1945. C'est une expérience européenne qui a un siècle et demi de réflexion derrière elle et qui n'a pas été couronnée des succès escomptés par leurs auteurs, mais de petites graines ont été semées.

Robert Schuman

Robert Schuman ne fut pas, de façon continue, l'homme du 9 mai 1950. Il a eu des réserves, des doutes, sur la politique menée la France dans la période de l'entre-deux-guerres. Député de Moselle à partir de 1919, il exprime à l'Assemblée Nationale son scepticisme par rapport au projet d'Aristide Briand qui poursuit sa politique de réconciliation avec l'Allemagne, seul moyen, selon lui, d'assurer une paix durable en Europe. Ce n'est que

pendant la seconde guerre mondiale - sans qu'on puisse donner une date précise - que l'idée d'une nécessaire coopération avec l'Allemagne germe chez Robert Schuman . Dans ses papiers, il n'y a pas trace de ce moment où cette idée lui est venue ; peut-être à Neustadt ; peut-être dans ses pérégrinations clandestines dans le Sud de la France... Ses premières prises de position après la seconde guerre mondiale ne sont pas dans la continuité du discours qu'il avait dans l'entre-deux-guerres. Il faut rappeler que dans un certain nombre de politiques françaises vis à vis de l'Allemagne, le député lorrain était plutôt du côté de ceux qui souhaitaient une réelle fermeté.

Déjà pendant la guerre et bien davantage après évidemment, il y a partout en Europe des courants qui souhaitent la réconciliation. Dans son Manifeste de Ventotene écrit en prison en 1941, Altiero Spinelli souhaite cette réconciliation franco-allemande tout simplement parce que les conflits entre la France et l'Allemagne affectent nécessairement les autres pays. Alors qu'il était ministre des affaires étrangères en exil à Londres, Paul-Henri Spaak commence à construire avec ses voisins luxembourgeois et néerlandais ce qui deviendra plus tard le Benelux auquel il souhaitait pouvoir y associer Français et Allemands. Une proposition a d'ailleurs été faite au Général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République française en 1945, qui a refusé d'associer la France à ce processus.

Le phénomène de réconciliation n'appartient ni à la France, ni à l'Allemagne mais à une dynamique européenne globale y compris en Europe centrale et orientale. Au Collège d'Europe à Natolin (proche de Varsovie), l'une des salles porte le nom de Joseph Retinger. C'était le conseiller du premier ministre polonais du gouvernement en exil à Londres pendant la guerre, il demandait des processus de réconciliation en Europe occidentale pour garantir la sécurité de l'Europe centrale et orientale. En 1943, Joseph Retinger prédit que si rien ne se fait dans ce domaine, nous serons la proie des Russes.

Ce processus de réconciliation s'inscrit à la fois dans une durée historique et dans une géographie extrêmement large en Europe ; le phénomène est réellement européen.

L'importance du contexte

Il y eut des projets importants en matière de réconciliation qui n'ont pas abouti parce qu'ils ne sont pas arrivés au bon moment, y compris après 1945. Souvenez-vous du discours prononcé par Winston Churchill en septembre 1946 à l'Université de Zurich devant des étudiants ! Trois mots clés : la réunification de la famille européenne sur la base des valeurs du christianisme ; cette famille ne peut se réconcilier qu'autour de la France et de l'Allemagne et enfin cette famille doit se réunir dans un Conseil de l'Europe sans le Royaume-Uni et sans le Commonwealth. En effet, cette famille européenne unie autour du couple franco-allemand dans une institution commune, est la meilleure des garanties qu'on puisse offrir pour lutter contre le communisme. Simultanément une association entre les USA et le Royaume-Uni est prévue mais cette proposition n'a pas été suivie d'effet.

Les USA ne s'intéressent pas encore vraiment à la question soviétique. Aux USA, la constitution américaine interdit toute alliance en temps de paix ; il n'y a donc pas d'implication américaine et un retour possible à une politique isolationniste. Mais cette situation va rapidement évoluer. Au printemps 1947, la guerre civile en Grèce peut faire basculer ce pays dans le camp communiste malgré la présence des troupes britanniques sur son sol. La Turquie interdit le passage des détroits (Bosphore et Dardanelles) à la flotte militaire soviétique provoquant ainsi un regain de tension dans la région. Le président Harry Truman lance alors sa fameuse doctrine du "containment" et une offre américaine d'assistance économique, financière et militaire est proposée aux pays qui s'opposent à l'expansion du communisme.

On crée alors l'OECE (Organisation Européenne de Coopération Économique) et pour la première fois, seize gouvernements sont amenés à s'asseoir à la même table et à chercher comment répartir l'aide Marshall. C'est une première en Europe ! La logique de construction est intergouvernementale, donc tous les pays sont à égalité de la petite Norvège au grand Royaume-Uni et il n'y a pas d'autre choix que de rechercher le consensus. Tout ceci est en

place dès avril 1948, bien avant la Déclaration Schuman, et ce sont les États-Unis qui ont poussé les européens à se mettre autour de la table et faire un pas vers la réconciliation.

Au lendemain du coup de Prague (février 1948), cinq gouvernements européens (Royaume-Uni, France et les trois États du Benelux) constituent de façon intégrée une défense européenne : l'Union occidentale. Dans l'Union occidentale, il y a un état-major commun, le commandant en chef est un général britannique et les ministres de la défense des cinq pays commencent à réfléchir ensemble à une défense plus large que l'espace national ; ils envisagent des programmes de défense et des budgets d'armement communs. Nous sommes en mars-avril 1948 et le Mouvement européen entre dans le dispositif en organisant le fameux congrès de La Haye en mai 1948 qui aura, entre autres, pour conséquence la création du Conseil de l'Europe.

Donc le 5 mai 1949, quand le Conseil de l'Europe est créé par le traité de Londres, une Europe intergouvernementale complète existe déjà avec une organisation politique – le Conseil de l'Europe – une organisation économique - l'OECE – une organisation militaire – l'UO – qui, grâce à son lobbying extraordinaire, a réussi à faire voter par le Sénat américain la résolution Vandenberg qui autorise le gouvernement américain à sceller des alliances en temps de paix et qui rend ainsi possible la création de l'OTAN en avril 1949. Il y a donc une Europe qui se construit en intergouvernemental.

En mai 1949, deux nouveaux facteurs s'invitent dans le processus ; en Europe la création de la RFA le 9 mai 1949 et en Asie la proclamation de la République populaire de Chine et les affaires de Corée.

Depuis 1945, l'État allemand a disparu et son territoire est divisé en quatre zones d'occupation (soviétique, américaine, britannique et française), la Ruhr, région la plus industrialisée d'Europe, est placée sous l'Autorité internationale de la Ruhr pour contrôler la production d'acier et de charbon. En 1947, la Sarre est placée sous protectorat français. En mai 1949, la loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne est adoptée et en septembre, Konrad Adenauer est élu chancelier. Dans son discours de politique générale, il revendique l'entière souveraineté de la nouvelle RFA sur son territoire et dénonce les statuts de la Ruhr et de la Sarre. Ainsi la RFA revient dans le jeu international.

En Asie, la République populaire de Chine voit le jour le 1er octobre 1949. Les affaires de Corée commencent et les USA, très impliqués dans la lutte contre le communisme dans cette région du monde, souhaitent apaiser les tensions en Europe occidentale. À l'automne 1949, Robert Schuman et Ernest Bevin, le ministre britannique des affaires étrangères, sont reçus à Washington par Dean Acheson, le secrétaire d'État américain, qui leur dit que la France (qui se sent menacée par l'expansion économique allemande) doit repenser l'orientation de sa politique extérieure vis à vis de l'Allemagne car dans le contexte international du moment, il y a d'autres urgences. Un sommet de l'OTAN est prévu à Londres le 12 mai 1950, date retenue pour une présentation de la réorientation de la politique étrangère vis à vis de l'Allemagne. Les USA ont une première fois joué le rôle de marieur avec le plan Marshall et une deuxième fois avec cette entrevue de Washington.

Robert Schuman est donc rentré à Paris avec un "devoir" : trouver le moyen de dépasser cette éternelle défiance à l'égard de l'Allemagne tout en la replaçant dans le concert des nations comme État de pleine souveraineté. La feuille est blanche ! Interviennent alors d'autres personnalités comme Jean Monnet, bien connu des américains puisqu'il avait largement contribué au "Victory Program" de Roosevelt pendant la seconde guerre mondiale. Jean Monnet, originaire de Cognac, était fasciné par le modèle fonctionnaliste américain et le marché américain. En 1950, il était haut-fonctionnaire français chargé de la reconstruction de la France et le chef de cabinet de Robert Schuman - Bernard Clappier - connaissait l'équipe de Jean Monnet et Pierre Uri. Bernard Clappier a joué un rôle décisif dans la rencontre des deux hommes que tout opposait ; leurs parcours, leurs personnalités, leurs façons de faire... Avec bien entendu l'accord d'Adenauer, l'économie, le charbon et l'acier ont été choisis comme moyens pour intégrer l'Allemagne au processus de reconstruction de l'Europe. La réponse à la question posée par Dean Acheson est alors

donnée le 9 mai 1950 dans ce qu'on appelle aujourd'hui "la Déclaration Schuman". Le 18 avril 1951, le traité de Paris institue la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Des intérêts réciproques bien compris

La prise en compte des intérêts des États est évidemment inhérente à tout processus de réconciliation. Du point de vue français, au moins deux aspects des intérêts nationaux sont effectivement satisfaits. Notons tout d'abord la satisfaction de l'intérêt économique avec l'accès au charbon allemand indispensable aux besoins énergétiques nationaux. L'approvisionnement en charbon et en acier est assuré donc l'Autorité internationale de la Ruhr ainsi que l'occupation de ce territoire n'ont plus de raison d'être. Le second intérêt est la sécurité. N'oublions pas que pour les Français de cette génération, l'Allemagne est l'envahisseur, une première fois en 1870-1871, une deuxième en 1914 et une troisième en 1939-1940. Avec la CECA et la dissuasion nucléaire à ne pas oublier, la sécurité aux frontières est assurée. Du côté allemand, Adenauer donne son accord parce qu'il y a aussi des intérêts. Le premier est que l'Allemagne retrouve une place à l'international et peut partir à la conquête d'une forme de souveraineté. Adenauer sait aussi que dans cette communauté économique, les grands groupes industriels allemands sont beaucoup plus modernes que les grands groupes français et que le marché va lui être favorable. Il n'y a pas de réconciliation si un certain nombre d'intérêts bien matériels ne sont pas satisfaits.

Une dernière remarque !

Il n'y a pas de réelle réconciliation si le processus est strictement bilatéral et si les voisins immédiats n'y sont pas associés. Dans la déclaration du 9 mai 1950, les seuls pays nommés sont la France et l'Allemagne avec une ouverture. "Le Gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier, sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.... L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer [...] jettera les fondements réels de leur unification économique." Les guerres n'ont pas seulement été franco-allemandes. Les positions géographiques et géopolitiques de certains pays en firent les premières victimes des conflits franco-allemands et ceux-ci vont tout de suite adhérer au processus. Il s'agit bien sûr du Benelux. Des documents diplomatiques attestent qu'une bonne réconciliation franco-allemande était souhaitée par le Benelux à condition évidemment qu'elle ne lui porte pas préjudice. Au Benelux vient s'ajouter l'Italie ; c'est la dernière des six à adhérer au projet Schuman, ce ne fut pas immédiat. Il a fallu un peu de lobbying de la part des USA qui avaient quelques cartes en main contre les italiens (Trieste) et le coup de pouce pontifical pour convaincre Alcide de Gasperi qui hésitait beaucoup. Vu l'importance du parti communiste italien de l'époque, on peut comprendre ses hésitations. Le Saint-Siège n'était absolument pas favorable à la construction européenne dans l'entre-deux-guerres ; il y est devenu favorable dans le contexte de la guerre froide à partir de 1947.

Cette réconciliation n'appartient donc à personne... ou à tout le monde. Toutes les familles politiques, la société civile, les mouvements religieux y étaient favorables sauf les communistes. Pour les communistes, souvenons-nous du petit ouvrage de Léon Trotski de 1923 : « Je milite pour la construction des États unis ouvriers d'Europe ». Ce n'est pas la même idée d'Europe ! La richesse de l'idée d'Europe est liée au fait qu'on peut y entrer par de nombreux canaux. Voilà un regard sur les conditions de l'initiation de ce processus de réconciliation et maintenant continuons à avancer dans cette direction.

Le Professeur Étienne François apporte l'éclairage sur le processus de réconciliation vu du côté allemand.

Pourquoi les Allemands de l'Ouest se sont-ils engagés si fortement dans une dynamique de réconciliation après la fin de la seconde guerre mondiale ?

C'est la conjonction des valeurs auxquelles ils étaient attachés et de leurs intérêts qui a porté cette dynamique. Beaucoup d'entre eux connaissaient très bien le mal que l'Allemagne avait fait aux autres pays européens, mal qui fut prouvé aussi bien par les procès de Nuremberg que par les premiers procès contre les « Einsatzgruppen » et les responsables des camps de concentration au début des années 1960. Il fallait donc que l'Allemagne reconnaisse sa responsabilité profonde dans le nazisme et dans la seconde guerre mondiale, qu'elle s'engage dans la réparation des crimes commis en indemnisant les victimes (entre autres l'engagement très fort d'Adenauer en faveur d'Israël et ses liens avec Ben-Gourion) tout en devenant une démocratie exemplaire, alliée à d'autres, et non tentée par l'hégémonie européenne. L'ambition première d'Adenauer et de la majorité qui le soutenait était d'intégrer la République Fédérale d'Allemagne dans la communauté internationale en prouvant que la nouvelle Allemagne était démocratique, lucide, responsable et occidentale en faisant en sorte qu'elle soit membre d'une communauté transatlantique qui assurerait sa protection (OTAN) dès les débuts de la guerre froide et empêcherait les Allemands de se laisser de nouveau tenter par le nationalisme. Les acteurs de cette dynamique de réconciliation ne relèvent pas seulement de la classe politique, avant tout soucieuse de défendre les intérêts de la RFA, mais aussi de la société civile avec un engagement particulièrement fort des chrétiens.

La dynamique de réconciliation après 1945 ne s'est pas limitée à l'Europe occidentale (et plus spécialement à la réconciliation franco-allemande toujours présentée comme exemplaire) ; elle concerne aussi l'Europe centrale et orientale qui a infiniment plus souffert de la seconde guerre et de la violence nazie que l'Europe occidentale. Deux exemples :

- La lettre quasi prophétique envoyée par l'épiscopat polonais à l'épiscopat allemand en 1962 qui avait pour titre : « Nous vous pardonnons et nous demandons pardon » (lettre si extraordinaire que l'épiscopat allemand n'a pas été capable de répondre au même niveau).
- La "Ostpolitik" menée par la RFA à partir de 1969 (comme conséquence à la fois de la construction du Mur de Berlin en 1962 et du changement de majorité à Bonn avec la relève prise par la SPD), dont l'expression symbolique la plus visible fut, en 1970, l'agenouillement de Willy Brandt devant le monument à la mémoire et la gloire des juifs de Varsovie insurgés en 1943.

S'il est vrai que du côté français la réconciliation avec la RFA a été soutenue aussi bien par de larges secteurs de l'opinion publique que de la classe politique, elle ne fut jamais totalement consensuelle :

- Les communistes donnèrent la préférence à l'Allemagne de l'Est qu'ils estimaient (à juste titre) plus profondément dénazifiée que l'Allemagne occidentale ;
- Plusieurs victimes des persécutions nazies ont refusé tout pardon (ainsi le philosophe d'origine juive Vladimir Jankélévitch en France) ;
- Dans d'autres pays enfin, à commencer par les Pays-Bas, la haine de l'Allemagne est restée longtemps majoritaire.

La dynamique de réconciliation européenne a redémarré à plus large échelle après l'effondrement du bloc soviétique. Un effondrement auquel les Polonais, le Pape Jean-Paul II, ont pris une part essentielle et à la suite duquel plusieurs leaders des pays est-européens se sont engagés fortement pour une réconciliation avec l'Allemagne. L'exemple le plus impressionnant est celui de Vaclav Havel qui a demandé pardon aux Allemands pour

l'expulsion des Allemands des Sudètes après 1945. Cette dynamique réconciliatrice a beaucoup opéré mais il reste encore à faire ; en Europe centrale et orientale, nombreux sont ceux qui pensent (non sans raisons) qu'ils n'ont pas été véritablement reconnus par l'Europe occidentale.

Pour l'avenir, il est important que les habitants des États européens prennent davantage conscience du fait que la diversité est constitutive de l'identité européenne afin qu'ils s'intéressent davantage à ce qui se passe dans les autres pays que le leur et qu'ils reconnaissent/acceptent leurs spécificités. Il est également important que l'on soit davantage conscient du fait que l'Europe ne se réduit ni à la zone Euro, ni à l'Union européenne. Une majorité de Britanniques a certes voté pour le Brexit, mais cela ne change rien au fait que les Britanniques sont tout autant Européens que les Français, les Allemands ou les Hongrois. De la même manière l'ensemble des pays des Balkans, l'Ukraine, la Biélorussie, sont européens et, à un moindre degré, la Russie et la Turquie. Il serait enfin essentiel que nous prenions davantage conscience du fait que l'Europe se doit d'être un ensemble responsable au niveau mondial. D'où la nécessité d'avoir une Europe protectrice et solidaire, tout autant qu'une Europe capable de se défendre par elle-même et donc de s'affirmer d'égal à égal face à la Chine et aux États-Unis.

Après quelques échanges entre les intervenants, échanges relatifs aux défis que l'Europe doit relever aujourd'hui ; le Brexit, la montée en puissance de plusieurs partis politiques nationalistes eurosceptiques ou europhobes dans les États membres de l'Union européenne, l'immigration..., retenons :

- Les institutions européennes sont très robustes face au Brexit. Les premières étapes rapides et spectaculaires de la construction de ces institutions relèvent de traités internationaux entre États-nations dans un contexte de guerre froide. Puis le contexte a changé et le traité de Maastricht a ouvert de nouveaux horizons d'intégration ; les États candidats à l'entrée dans l'Union européenne doivent prendre tout le "package" construit depuis 1957, source de liens complexes impossibles à rompre à coût nul.
- Messieurs Salvini, Orban, Kachinsky et quelques autres, sont extrêmement critiqués à l'égard de l'Union européenne, mais aucun ne veut en sortir et tous en profitent. On fait campagne contre l'Europe pour accéder au pouvoir et quand on y arrive on se précipite à Bruxelles pour dire qu'on ne veut ni sortir de l'Europe, ni sortir de l'euro. Il faut rester lucide face à ces questions sensibles relatives au poids des opinions. De 1949 à 1989, dans un consensus permissif, on a laissé les gouvernements avancer dans la construction européenne avec la contre partie de l'assurance d'une certaine prospérité économique et la CECA, le marché commun y ont contribué. En 1989-1990, les opinions commencent à interroger, à manifester parce que le contexte devient plus anxieux avec la montée en puissance d'un monde multipolaire.

Le Professeur Nishiyama ajoute qu'en Europe, de nombreux dirigeants politiques favorables à l'intégration sont originaires des régions frontalières comme l'Alsace, la Lorraine, le Haut-Adige et d'États géographiquement très proches comme la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas. Pour le Japon, de telles régions, qui pourraient jouer ce rôle de ponts entre les pays, n'existent pas. Peut-être est-ce néanmoins réalisable en organisant des échanges de jeunes comme le fait l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) ?

Et pour conclure, le mot de Marcel Spisser, historien et Président des Amis du Mémorial.

C'est la première fois que les Amis du Mémorial organise une telle manifestation en partenariat avec DECERE et je crois qu'on pourrait penser à la rééditer sur une autre thématique évidemment. Nos remerciements vont à tous les intervenants.

M. Joseph Daul, le grand bienfaiteur du Mémorial. Après une visite de ce Mémorial, vous avez eu l'idée de son extension sur cette grande partie lumineuse ouverte sur l'Europe. Vous avez trouvé le financement tout en continuant de nous soutenir ; je tiens à vous en remercier publiquement. Merci à Sylvain Schirmann qui est un ami de longue date et qui a accepté d'intervenir au dernier moment suite à l'empêchement de Richard Kleinschmager. Ces propos sont toujours passionnants. Merci à Étienne François spécialement venu de Berlin. Quand on lui parle du Mont Sainte-Odile, il ne résiste pas. Il a aussi ce côté religieux, c'est le « pape du franco-allemand ». Dans les milieux scolaires et universitaires dès qu'il y a du « franco-allemand », on fait appel au Pr. Étienne François. Merci mille fois à Akiyoshi Nishiyama spécialement venu du Japon. Il est venu plusieurs fois au Mémorial avec des étudiants et des collègues japonais. J'avais honte en voyant ces étudiants parce qu'ils connaissaient beaucoup mieux l'histoire de l'Alsace que nos étudiants strasbourgeois. J'étais étonné que ces personnes venues d'ailleurs, qui n'ont pas d'intérêt immédiat, se passionnent pour l'histoire de l'Alsace pour en tirer des leçons.

Merci à tous !
